



Procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Elective du 1^{er} AVRIL 2016

Les membres de l'association SCO escrime sont réunis ce 1^{er} avril 2016, à la salle OLYMPIE, rue Guérin à ANGERS.

Présents : Myriame ALBERT pour elle et pour Pierre-Yves RENARD ; Jacques Albert pour Virgil ALBERT ; M. BERTHOME pour Octave BERTHOME ; Sylvain BELLIN pour lui et Maxime BELLIN ; Bénédicte BUFFET pour elle, pour Audran BUFFET, Hermann DENIEL et Léandre DENIEL ; Stéphane BULTEAU pour lui et pour Jules BULTEAU et Pierre BULTEAU ; Nathalie BUREAU pour elle et Eve HUGUET ; Jérôme CHASLES ; Barthélémy de Grenier de Latour ; Ludovic DUPONT ; Sylvie GAGNEUX ; Christophe GOUINEAU ; Thomas HOERBER ; René LEMBERT ; Pierre MARGOTTIN ; Benoît MARSOLLIER pour lui et pour Bella ROUSSELOT ; Guyland PIERRE-EMILE ; Cathy ROUSSELOT pour elle et Matthieu ROUSSELOT ; Claire TAPIE pour Vincent TAPIE ; Carmen VARZARU ; Dorin VARZARU pour lui et pour Vlad VARZARU ; Stéphanie WEISS pour elle et pour Gaëlle BEUVELET.

Invité : Michel GERBOUT (Président du SCO Omnisports)

Pouvoirs : Myriame ALBERT pour Pierre-Yves RENARD ; Bénédicte BUFFET pour Hermann et Léandre DENIEL ; Benoit MARSOLLIER pour Bella ROUSSELOT ; Cathy ROUSSELOT pour Mathieu ROUSSELOT ; Dorin VARZARU pour Vlad VARZARU ; Stéphanie WEISS pour Gaëlle BEUVELET.

L'assemblée est présidée par Myriame ALBERT en qualité de Présidente en exercice de l'association. Bénédicte BUFFET, Secrétaire du club accepte d'être la Secrétaire Générale de ces Assemblées.

La présidente rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau de l'assemblée tous les documents s'y rapportant.

Cathy Rousselot et Virgil Albert sont désignés scrutateurs.

Conformément aux statuts, l'assemblée peut valablement délibérer à titre électif et ordinaire.

La présidente remercie de leur présence, M. GERBOUT (Président du SCO Omnisports), les adhérents et les membres du Comité Directeur.

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

MA commence par remercier tous les membres du Comité Directeur qui ne se représentent pas :

- René LEMBERT pour tout le travail qu'il a pu fournir auprès du club depuis de nombreuses années.
- Benoit MARSOLLIER, Sylvie GAGNEUX, Thomas HOERBER, Christophe GOUINEAU et Nathalie BUREAU pour ce qu'ils ont fait pour le club.

Election du Vérificateur aux comptes :

Pierre MARGOTTIN se présente à ce poste.

Il est élu Vérificateur aux comptes à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Présentation des candidats au Comité Directeur :

Se présentent pour former le nouveau Comité Directeur : Myriame ALBERT (Présidente sortante) - Sylvain BELLIN (sortant, en charge de l'antenne de Chemillé) – Bénédicte BUFFET (Secrétaire sortante, en charge de TAB) – Stéphane BULTEAU (sortant, en charge de TAB, responsable des déplacements sabre) – Jérôme CHASLES (membre des ERR et du CD de la Ligue) – Hermann DENIEL (sortant, absent ce soir) – Stéphane GISLARD (sortant, en charge du site du club, membre des ERR) – Pierre-Yves RENARD (sortant, en charge du site du club, responsable des déplacements fleuret) – Cathy ROUSSELOT (sortant, en charge du handi escrime)

• Première résolution : désignation des membres du nouveau Comité Directeur

34 voix sur 39 - soit la majorité - approuvent la formation de ce nouveau Comité Directeur dans son intégralité.

3 votants ont rayé chacun un ou plusieurs noms :

- B. BUFFET = -1 voix ; S. BULTEAU = -2 voix ; S. GISLARD = -1 voix ; PY RENARD = -1 voix

Le nouveau Comité Directeur se retire afin de procéder à l'élection de son nouveau président et bureau et revient devant l'assemblée afin de proposer : Myriame ALBERT

• Deuxième résolution : Election du nouveau Président

Myriame ALBERT est élue présidente du SCO Escrime à la majorité des membres présents ou représentés (38 voix pour et 1 blanc).

MA remercie l'assemblée sans cacher la difficulté de la tâche et en précisant qu'elle compte sur le CD et les bénévoles.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Rapport moral et d'activité par la Présidente Myriame ALBERT

Cette dernière olympiade a été parfois compliquée avec plusieurs présidents, des tensions, des incompréhensions parfois mais un fonctionnement toujours assuré par un noyau dur de membres et des nouvelles bonnes volontés. Ce mandat a aussi vu la santé financière du club restaurée.

L'exercice 2015 s'est quant à lui inscrit dans la continuité de l'exercice précédent avec :

- Maintien des adhérents au-dessus de la barre des 200
- De bons résultats sportifs

- Une situation financière saine qui se maintient, un exercice bénéficiaire pour la 2^{nde} année consécutive notamment grâce à une nouvelle augmentation des prestations extérieures et en terme de trésorerie, la fin du remboursement en septembre de l'emprunt accordé par le SCO Omnisports au club.

Des difficultés demeurent :

- Difficulté à fidéliser les compétiteurs mais la visibilité du club permet de compenser avec de nouveaux adhérents
- Une moindre participation aux compétitions (idem tendance nationale) qui va impacter le montant des subventions OMS 2016
- Des relations avec la Ville parfois de plus en plus compliquées malgré notre contribution à la vie des citoyens (EHPAD, CHU, Ecoles, quartiers défavorisés, Tout Angers Bouge, etc.).

Des faits marquants positifs ont marqué cet exercice :

- des activités « loisirs » : escrime artistique, Fitness escrime et Ludo-escrime qui se consolident (env. 50 adhérents, des refus en Ludo) et un groupe qui se maintient également sur Chemillé.
- Le lancement d'une nouvelle activité « Escrime et cancer du sein » en collaboration avec l'ICO P. Papin et plusieurs retombées presse associées.
- L'obtention par le club du Label Sport Santé 1.
- La participation de 3 de nos adhérents à la formation diplômante en escrime de spectacle mise en place par la FFE via la Ligue, et qui a débuté en septembre.
- L'intégration de Mathieu ROUSSELOT au groupe de jeunes sportifs suivis par le Comité Régional Handisport
- Et pour les Maîtres, la mise à disposition d'un téléphone portable pour leurs déplacements notamment et en décembre 2015 pour une entrée en vigueur en janvier 2016, la recherche et mise en place d'une mutuelle partiellement prise en charge par le club et offrant une meilleure couverture que des garanties souscrites individuellement.

Bilan sportif présenté par les Maîtres d'armes (Cf. Annexe 1)

D. Varzaru regrette qu'il y ait moins de compétiteurs. L'éloignement de compétitions y est sûrement pour beaucoup car cela implique des frais importants (plusieurs nuits en hôtel, location de véhicule, etc.)

D. Varzaru et C. Varzaru sont très satisfaits des résultats.

Il est demandé à D. Varzaru pourquoi les adhérents compétiteurs sont en baisse : parmi les raisons, le départ pour des études supérieures dans de plus grandes villes universitaires, les « obligent » à arrêter de pratiquer l'escrime à Angers.

Approbation du procès-verbal de l'AGO 2015

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Résultat du scrutin de 39 votants :

- pour : 39
- abstention : 0
- contre : 0
- nul : 0

Rapport financier

- Adhérents en légère hausse : 228 en 2015 vs 212, soit +7,6%
- Cotisations adhérents : 49 792 € contre 44 491 € en 2014 (+11,2% impact tarif 2015)
- Produits annexes : en diminution 28 114 € vs 32 274 € en 2014 (escrime artistique, buvette et compétitions).
- Subventions & dons : 31 075 € vs 27 188 € en 2014.
- Des frais liés aux compétitions **en augmentation**, compensés par des produits en hausse et néanmoins à surveiller de plus près.
- Les autres postes de dépenses : conformes au budget

- **BILAN FINANCIER : un résultat en légère baisse et toujours positif +8 519€ (2014) / +7 439 € (2015)**
- Emprunt SCO Omnisports soldé en septembre 2015
- Solde de Trésorerie au 31-12-2015 : 31 729€ vs 26 357 € (2014)
- Investissements de matériels et tenues : 1 810 € vs 1 713 € (2014)
- Un résultat d'exploitation : **positif de 7 338 € vs 9 332 € (2014)**

Il est présenté par Jacques Albert.

Les résultats financiers sont bons :

- Augmentation des cotisations (4€) – produits annexes en diminution car moins de prestations en Escrime artistique et d'organisation de compétitions que l'année précédente
- Dons et subventions en hausse grâce au CNDS
- Charges = augmentation des frais car compétitions éloignées avec aide de 75€

Désormais le budget est informatisé avec rapprochement tous les trimestres.

Le remboursement de l'emprunt souscrit auprès du SCO Omnisport s'est terminé cette année.

Les activités différenciées rapportent plus cette année, du fait de l'augmentation des prestations effectuées par les Maîtres d'armes.

Il y a eu plus d'investissements pour les tenues et les équipements.

Point de vigilance pour 2016 = aide pour les compétitions et frais liés aux déplacements à la charge du club

Rapport du vérificateur aux comptes

Rapport Vérificateur aux Comptes

Rapport du vérificateur aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/15

Madame la présidente,
Monsieur le trésorier,
Mesdames et Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale de 2015, je vous présente mon rapport sur les comptes clos au 31/12/15.

J'ai effectué mon audit par la mise en œuvre de travaux, permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes reflètent une image fidèle et sincère de la situation économique de l'association.

J'ai ainsi pu vérifier au moyen de sondages ou d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

J'estime que ces contrôles nous donnent une assurance suffisante quant à la sincérité des comptes et reflètent correctement l'ensemble des flux financiers de l'exercice 2015.

Cependant, à titre d'information, j'ai constaté une absence de produits constatés d'avances. Cette absence n'a aucun impact significatif sur les comptes annuels car les subventions et adhérents sont similaires d'une année sur l'autre.

Souhaitant avoir répondu à votre attente au sujet de la comptabilité de l'association SCO Escrime, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Trésorier, l'expression de mes sentiments distingués.

Le vérificateur aux comptes,
Pierre MARGOTTIN

AG SCO Escrime 1^{er} avril 2016



Budget 2016

Il est prudent et plus contraignant (car il y a moins de subventions) : 93 330€ - Base 200 adhérents

Recettes :

Principaux postes de recettes (€)

	93 330 €	Budget 2016
Subventions		21 380
Adhés ^s /cotisation	39 900	
Compétitions, stages	6 000	
Ventes produits	4 600	
Vente services	19 400	
Partenariat, autre	2 050	

Dépenses :

Principaux postes de dépenses (€)

	93 330 €	Budget 2016
Encadrement		61 280
Cotisation, adhésion	13 300	
Aide compétiteurs	10 000	
Equipe ment club	4 300	
Autres	4 450	

Analyse :

SCO Escrime - Salle d'Armes Parc des Sports Jean Bouin -
31 Bd de Coubertin - 49000 Angers - Tel 02 41 44 50 25 - www.scoescrime.fr

- Hausse masse salariale car plus de prestations des Maîtres d'armes, prise en charge de la mutuelle + cotisation formation en augmentation.
- Réduction aide aux compétiteurs car moins de participants et meilleur suivi

Le budget fait l'objet d'un vote, dont voici les résultats sur 39 votants :

- pour : 39
- contre : 0
- abstention : 0

Question diverses

BGL demande s'il est envisagé une action « contre » la mairie suite aux problèmes rencontrés cette année (foot-ball, réquisition salle d'armes etc.) ou bien envisage-t-on une communication durant TAB ?

M. GERBOUT dit que c'est le cas d'autres associations. Il attend une date de rendez-vous avec Mme BIENVENUE (Adjointe au Sport) pour aborder ces sujets.

MA répond que les voix officielles sont utilisées actuellement pour communiquer avec Mme BINEVENUE.

Elle ajoute que la mairie privilégie des activités qui font « rayonner la ville ».

Emmanuel MOUSSET vient d'être nommé Directeur de la Direction aux Sports et Loisirs d'Angers.

M. DUPONT demande s'il est possible d'avoir plus de facilités à accéder à la salle d'armes les soirs du match de SCO. Aujourd'hui, la réponse est non : les Maîtres d'armes rencontrent également des difficultés pour se rendre à la salle.

Sylvie GAGNEUX propose que le CD rencontre le Médiateur.

Claire TAPIE évoque le remplacement de l'actuel ATC par des places de parking, ce qui pourrait résoudre une partie du problème.

Myriame Albert remercie toutes les personnes présentes à cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

Chacun est invité à partager un verre de l'amitié.

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès-verbal, à la rédaction duquel ont participé Myriame ALBERT et Bénédicte BUFFET.

La Présidente
Myriame ALBERT



Le Secrétaire de séance
Bénédicte BUFFET

